

Acteur PRAP IBC

LA FORMATION

Objectif général :

Devenir acteur PRAP IBC pour participer à la maîtrise des risques professionnels dans son entreprise ou son établissement.

Objectifs pédagogiques :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Modalités pédagogiques :

L'acquisition des compétences « méthodologiques » est facilitée par des mises en situation professionnelles (réelles ou reconstituées) avec retours d'expériences, et utilisation de moyens pédagogiques :

- En présentiel / Exposés didactiques / Mises en situation / Echanges.
- Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.
- Utilisation de matériels pédagogiques, d'aides techniques pour appliquer les techniques de base de manutention.

Modalités d'évaluation :

Évaluation individuelle certificative sur table pour validation des compétences acquises et délivrance d'un certificat d'Acteur PRAP IBC et d'une attestation individuelle de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

Évaluation à chaud et à froid.

- ➔ Maintien et actualisation des compétences est requis à 24 mois.

LE PROGRAMME

Contenu pédagogique :

- Comprendre l'intérêt de la prévention : les différents enjeux, l'intérêt d'une démarche de prévention, les acteurs de la prévention (internes et externes) et leur rôle
- Connaître les risques de son métier : le mécanisme d'apparition du dommage, les principaux risques de son métier et les effets induits, repérer les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique : connaître le corps humain et ses limites, identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé : observer et décrire en tenant compte de la complexité de son travail, analyser les causes des contraintes
- Proposer des améliorations de sa situation de travail : déterminants de l'activité, familles de causes, principes généraux de prévention
- Faire remonter l'information aux personnes concernées : communication
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

Public concerné :

Toute personne désignée par le chef d'établissement pour devenir acteur PRAP IBC.
8-10 stagiaires au maximum.

Accessibilité :

Pour des besoins spécifiques, merci de nous informer de votre situation.

Prérequis :

Aucun prérequis.

Intervenant :

Formateur certifié formateur PRAP par l'Assurance Maladie-Risques Professionnels et l'INRS ; spécialisé en ergonomie, en prévention des risques professionnels et en excellence managériale.

Durée :

2 jours (14 heures) de face-à-face non consécutifs
+ **1 heure en inter sessions** (a minima).

Planning :

A convenir en fonction de vos disponibilités et de notre planning de formation.
Inscription possible jusqu'à 2 semaines avant la session prévue.

Tarif :

Sur demande.
En intra ou inter entreprise.